



Environnement
Canada

Environment
Canada

Évaluations environnementales
Direction des activités de
protection de l'environnement

Environmental Assessments
Environmental Protection Operations
Directorate

310

DQ4.1

Projet de parc éolien communautaire
Pierre-De Saurel

6211-24-073

Montréal, 19 juin 2014

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575 rue Saint-Amable bureau 2.10
Québec Québec G1R 6A6

Votre réf.

Notre réf.
4191-15-2012-Y001

Objet : *Réponse d'Environnement Canada (DQ-4 question n°1)
Commission d'enquête portant sur le projet de parc éolien communautaire Pierre-
de-Saurel*

Madame,

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Environnement Canada (EC) à la question adressée à la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20 et 21 mai dernier à Yamaska.

Question n°1

« Selon les études de suivi réalisées à ce jour, peut-on anticiper des modifications dans la fréquentation et les comportements aviaires aux environs d'un parc éolien ou face à la présence d'éoliennes ? »

Réponse d'Environnement Canada

Depuis plus de 10 ans, Environnement Canada collabore avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans l'analyse des projets de parcs éoliens au Québec. Pour chaque projet examiné, Environnement Canada recommande au MDDELCC d'inclure dans ses conditions d'autorisation un suivi de la mortalité aviaire basé sur un protocole développé à cette fin (Environnement Canada, 2007). Le promoteur est responsable de mener à bien le suivi de la mortalité aviaire selon les conditions prescrites dans ses autorisations.

Pour sa part, Environnement Canada n'a pas réalisé d'étude ou de suivi spécifique permettant de documenter la situation dans les parcs éoliens au Québec. Pour cette raison, il est difficile pour Environnement Canada de répondre précisément à la question de la Commission.

Toutefois, nous sommes d'avis que généralement et dans des conditions normales, les oiseaux peuvent détecter la présence des éoliennes et qu'ils éviteront les collisions de la même manière qu'ils éviteront d'autres obstacles. Cependant, il est difficile, voire impossible, de prévoir le taux de mortalité aviaire qui sera associé à un projet de parc éolien en particulier.

Il est important de noter que selon les rapports de suivi post construction au Québec, les taux de mortalité aviaires dans les parcs éoliens sont relativement faibles. Ils ne sont pas une préoccupation majeure pour la pérennité des populations d'oiseaux migrateurs protégés par la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. On estime que 16 700 oiseaux ont été tués au Canada en 2011 par des turbines éoliennes. Par comparaison, la mortalité aviaire imputable aux collisions avec des bâtiments au Canada se situe entre 16,1 et 42,2 millions d'individus par année.

Si vous avez des questions ou avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

*Brigitte Cusson, intérim.
pour*

Marc Provencher, Gestionnaire
Évaluations environnementales et immersion en mer
Direction des activités de protection de l'environnement, Environnement Canada.

c.c. Marie-Claude Gilbert, Chef, Intégration des stratégies et des programmes, Service canadien de la faune-Québec, Environnement Canada

Références :

Environnement Canada 2007. Protocoles recommandés pour la surveillance des impacts des éoliennes sur les oiseaux. 13 pages + annexes (<http://publications.gc.ca/site/eng/458451/publication.html>)

Ministère des ressources naturelles et de la Faune février 2011. Réponses aux questions soumises par le Bureau d'audiences publiques l'environnement – étude du parc éolien Montérégie par Junior Tremblay (DB68 et DB69 http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_saint-valentin/documents/liste_doc-DA-DB-DC.htm)

Machtans, C. S., C. H. R. Wedeles, and E. M. Bayne. 2013. A First Estimate for Canada of the Number of Birds Killed By Colliding with Buildings. *Avian Conservation and Ecology – Écologie et conservation des oiseaux*. 8(2): 6. Accès : www.ace-eco.org/vol8/iss2/art6/.

Zimmerling, J.R., A. Pomeroy, M.V. d'Entremont et C.M. Francis. 2013. Canadian Estimate of bird mortality due to collisions and direct habitat loss associated with wind turbine developments. *Avian Conservation and Ecology. Écologie et conservation des oiseaux*. 8(2): 10. Accès : www.ace-eco.org/vol8/iss2/art10/.